

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale, du contenu rédactionnel est réservé

La Neuveville
Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

ERRATUM

Lors du transfert des données dans notre édition de la semaine dernière, une erreur s'est glissée dans le tableau en point 14 du Conseil Général ainsi que dans le dernier tableau des informations communales, dupliquant le nom de la dernière ligne.

Nous nous excusons de la confusion que cela a pu créer.
Le Courrier

Avis de construction

Requérant : M. Peter Bösiger, Dorfstrasse 13a, 2572 Sutz.

Emplacement : parcelles N°s 649, 650 et 1225, au lieu-dit : « La Baume », commune de La Neuveville.

Projet : mise en place d'une clôture pour l'entretien d'un périmètre de prairies et pâturages secs avec l'installation de 2 portails au Sud et 1 à l'Est (pâture chèvres bottées).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zones de protection : périmètre de protection du vignoble, IFP N° 1001 « rive gauche lac de Bienne » et PPS N° 5090 « Le Gibet ».

Dérrogations : art. 24 LAT, 25 LCfo et 101 al. 3 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 mars 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 février 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Municipalité de La Neuveville

Communications du Conseil municipal 28 février 2025

Fusion du Last Friday et des marchés artisanaux à La Neuveville

Le Conseil municipal a le plaisir d'annoncer la relance de trois événements en 2025, organisés par le service des loisirs : les Last Friday, accompagnés des marchés artisanaux. Ces rendez-vous festifs auront lieu les vendredis 28 mars, 27 juin et 31 octobre, de 18h à 22h, dans la vieille ville. L'objectif est de dynamiser le centre-ville en offrant aux habitants et visiteurs un moment convivial, alliant commerce, artisanat et animation. À cette occasion, les commerçants locaux pourront prolonger leurs horaires d'ouverture et proposer des produits issus de leur établissement. En parallèle, les marchés artisanaux mettront en avant le savoir-faire régional, avec des stands dédiés aux créations et spécialités locales. Dans cet élan de promotion locale, une vitrine sera également mise en place à l'Office du tourisme pour encourager le soutien à nos commerces de proximité. Nous invitons la population à venir profiter de ces événements, à soutenir les établissements locaux et à découvrir les talents artisanaux de notre région. Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent dans l'organisation et nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux!

Le Conseil Municipal

Municipalité de La Neuveville
Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son service social régional un ou une :

**ASSISTANT/E SOCIAL/E EN FORMATION EN PROCÉDURE D'ADMISSION POUR LA RENTRÉE 2025
DANS UNE HES**

Degré d'occupation : 50 % (Contrat à durée déterminée de 4 ans durant la formation HES)

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2025 ou date à convenir

Votre mission :

Accompagné/e par une praticienne formatrice, vous évalueriez et analyserez la situation des personnes sollicitant le Service Social Régional La Neuveville (SSRN). Vous mettrez en place des projets d'accompagnement et d'intégration en vue de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires de l'aide sociale. Vous fournirez un accompagnement social, une assistance financière et administrative aux bénéficiaires, afin de les aider à réaliser diverses démarches dans le cadre de mandats dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Votre profil :

Vous débutez votre formation en emploi d'assistant/e social/e en septembre 2025 dans une HES. Vous avez de l'aisance en français et des connaissances orales en allemand seraient un atout. Un permis de conduire serait un avantage. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C).

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Taratra Ramarokoto, responsable du service social régional, par téléphone : 032/752.10.20 ou par courriel : taratra.ramarokoto@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes avec la mention « ASSISTANT/E SOCIAL/E EN FORMATION » au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 18 mars 2025, qui le traitera en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait du registre des poursuites seront demandés lors de la procédure d'engagement.

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal

Municipalité de La Neuveville
Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville cherche activement à renforcer l'équipe administrative de sa Chancellerie municipale et recrute un ou une :

**COLLABORATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE
FORMATION EN EMPLOI HEG À 60 %**

Type de contrat : Contrat à durée déterminée (durée du cursus de 4 ans ou pour la durée du cursus en cours en emploi à la HEG)

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025 ou à convenir.

Votre opportunité :

Vous souhaitez suivre ou suivez actuellement une formation en emploi en économie d'entreprise ou en droit économique à la Haute école de gestion (HEG), tout en occupant un poste rémunéré de 60 % au sein d'une administration communale dynamique? Cette expérience vous permettra d'acquérir des compétences

pratiques en lien avec votre formation et de vous familiariser avec le secteur public.

Profil recherché :

- Vous remplissez les conditions d'admission de la formation Bachelor of Science HES-SO en Economie d'entreprise ou en droit économique ;
- Vous disposez d'une formation d'employé/e de commerce complétée par une maturité professionnelle commerciale ;
- Vous êtes une personne motivée avec un bon esprit d'engagement et autonome dans le travail ;
- Vous maîtrisez les outils Microsoft Office.

Nous vous offrons :

Une place de travail au sein d'une administration communale, dans un cadre idyllique entre les vignes et le lac. Un environnement de travail dynamique et une équipe conviviale. L'accès aux transports publics est à 2 minutes à pied.

Intéressé/e?

Envie de nous rejoindre? Envoyez-nous votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae, certificats, diplômes et autres documents) **jusqu'au 14 mars 2025** à l'adresse suivante :

Administration communale
Service des ressources humaines
Mention « Collaborateur/trice administratif/ve en formation en emploi HEG »
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

ou par courriel : chancelier@neuveville.ch

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

M. V. Carbone, chancelier municipal, par téléphone au 032/752.10.03 ou par courriel : chancelier@neuveville.ch.

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal

Municipalité de La Neuveville
Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une :

ASSISTANT/E SOCIO-EDUCATIF-VE à 60%

Type de contrat : Contrat à durée déterminée du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026

Votre mission :

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération

Votre profil :

- CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Compétences bilingues français-allemand fortement souhaitées.
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives

- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons : Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Sophie Shili, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone : 032/751.20.21 ou par courriel : creche@neuveville.ch.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention « ASE CDD », au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 19 mars 2025**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal



Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour l'école à journée continue Signol'air un ou une :

EDUCATEUR/TRICE DE L'ENFANCE A 75 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025 ou date à convenir

Votre mission :

- Vous serez amené/e à encadrer de manière autonome, ou en collaboration avec vos collègues, un groupe d'enfants scolarisés entre la 1^{ère} et la 8^e année essentiellement
- Vous travaillerez au développement et au déploiement d'un projet éducatif complet nécessaire pour l'accompagnement d'enfants nécessitant un encadrement particulier
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités variées tant en intérieur qu'en extérieur et correspondant au développement de chaque enfant
- Vous partagerez les repas avec les enfants en les accompagnant dans leur relation avec la nourriture
- Vous serez une personne ressource pour les familles, notamment en leur donnant des retours quotidiens ou en les rencontrant lors de séances ponctuelles
- Vous participerez ponctuellement à des événements liés à notre structure
- Vous travaillerez dans un esprit d'équipe et de forte collaboration

Votre profil :

- Formation d'éducatrice de l'enfance ES exigée ou titre jugée équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Intérêt profond pour l'enfant et son développement
- Capacité à développer des activités de manière réfléchie et structurée
- Aisance relationnelle tant avec les enfants que les adultes
- Personne sociable et appréciant le travail en équipe

- Personne créative, qui aime les activités en plein air, qui a le sens de l'organisation, qui sait faire preuve de patience et d'empathie

Nous offrons : Une activité intéressante et variée au sein d'une structure dynamique et d'une équipe engagée.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal.

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Laure Lehnerr, directrice de l'école à journée continue, par courriel à direction@signal-air.com ou par téléphone au 032/751.24.85.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention « Educateur/trice de l'enfance EJC », au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 17 mars 2025**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal



Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour le secrétariat de l'école primaire, le service de l'enseignement spécialisé et la commission de l'instruction et de la jeunesse, un ou une :

COLLABORATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE A 40 %

Type de contrat : contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025 ou date à convenir

Votre mission :

Vous aurez la charge du secrétariat de l'école primaire et du service de l'enseignement spécialisé de La Neuveville. Vous assumerez la gestion du secrétariat de la commission de l'instruction et de la jeunesse. Vous gèrerez l'inscription des élèves et la statistique scolaire. Vous organiserez et coordonnerez les tâches administratives en lien avec les activités scolaires. Vous rédigerez des procès-verbaux et gérez la correspondance officielle. Vous assurez le suivi des dossiers du personnel et le traitement des demandes en collaboration avec les différentes parties prenantes, à savoir la direction et le corps enseignant.

Votre profil :

Vous disposez d'un CFC d'employé/e de commerce ou d'une formation jugée équivalente. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C). Vous avez de l'expérience professionnelle ; une expérience dans un poste similaire serait un atout. Vous avez d'excellentes compétences rédactionnelles et de l'aisance dans la prise de procès-verbaux. Vous avez un sens inné pour l'organisation. Ce poste requiert un bon esprit d'initiative et une grande capacité d'autonomie.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M^{me} Emilie Burkhalter, directrice des écoles primaire et infantine, par téléphone : 032 751 24 79 ou par courriel : direction@epln.ch.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes avec la mention « COLLABORATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE ECOLE » au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 18 mars 2025**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles

www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	18.04.25	-	Vendredi Saint
Lundi	21.04.25	-	Lundi de Pâques
JE-VE	29.05.25	30.05.25	Ascension
Lundi	09.06.25	-	Lundi de Pentecôte
	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1^{er} trimestre 2025

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h et 12h

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

1^{er} mars, 15 mars, 29 mars

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : M^{me} Valérie Gysi et M. Andreas Danzeisen, Schützengasse 30, 2502 Bienne.

Auteur du projet : sim Architekten GmbH, Aarberstrasse 1, 2560 Nidau.

Emplacement : parcelle N° 1250, au lieu-dit « Baselsteinweg 31 », Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : démolition du chalet existant et construction d'un nouveau bâtiment principal avec pose de panneaux solaires sur le pan Est du toit.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 mars 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 février 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : M^{me} Martine Gauchat, La Praye 21, 2515 Prêles

Auteur du projet : S & G Architecture Sàrl, Route de Prêles 4, 2516 Lamboing

Propriétaire foncier : M^{me} Martine Gauchat, Prêles

Projet : Création de deux box à chevaux et d'une place de stabulation libre dans une écurie existante, création de deux portes à la place de fenêtres existantes et création d'un carré de sable extérieur, parcelle N° 2542, La Praye 21, village de Prêles

Zone : Agricole

Dérogations : 24e LAT et 41 al. 3 LCPN

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 28 février au 30 mars 2025**, publication dans la FO du 5 mars 2025. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 28 février 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : M^{me} Sybille Tschäppät, Mont Sujet 30, 2515 Prêles

Auteur du projet : KEG GmbH, Brühlmattweg 5, 4107 Ettingen

Propriétaire foncier : M^{me} Sybille Tschäppät, Prêles

Projet : Installation d'une pompe à chaleur extérieure en fonction relai pour la chaudière à bois, parcelle N° 2648, Mont Sujet 30, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 28 février au 30 mars 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 28 février 2025

Secrétariat communal

Recherche membres pour création d'une commission

Afin de créer une commission non-permanente pour la gestion des manifestations 2025, nous sommes à la recherche de plusieurs personnes.

- Vous souhaitez organiser divers événements listés afin d'offrir à la population des divertissements dans les trois villages?
- Envie de vous investir dans la vie de la région et d'y développer l'animation de la commune?

Il s'agit de proposer à la population les manifestations suivantes :

Chasse aux œufs
Foire de Lamboing
1^{er} août
Foire de Diesse
Vente de sapins
St-Nicolas

Pour ce faire, nous recherchons idéalement 7 personnes, pouvant apporter de nouvelles idées et motivées à donner un peu de son temps contre rémunération.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec M^{me} Anne Pasquiou Caccioppoli par mail à : anne.pasquiou-caccioppoli@leplateaudediesse.ch

Commune Mixte De Plateau De Diesse

Aux ayants droit de vote en matière communale

Convocation

à l'Assemblée communale du mercredi 26 mars 2025 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Cession, pour un franc symbolique, de la Buvette de Jorat (bâtiment) au Football-club La Neuveville-Lamboing
 - a) Présentation du dossier
 - b) Approbation de la cession, pour un franc symbolique, de la Buvette de Jorat (bâtiment) au Football-club de La Neuveville-Lamboing
2. Approbation du Règlement sur les pâturages communaux
 - a) Présentation du règlement
 - b) Approbation du Règlement des pâturages communaux
 - c) Présentation de l'ordonnance concernant les tarifs d'estivages des pâturages communaux et les tarifs des corvées (compétence du Conseil communal)
3. Informations du Conseil communal
4. Divers et imprévus

Informations :

Le Règlement sur les pâturages communaux est déposé publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 21 février 2025 au 26 mars 2025.

Les autres documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale :

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 21 février 2025

Passeport biométrique – carte d'identité

Vous êtes domicilié(e) dans le canton de Berne et vous souhaitez obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, voici la marche à suivre : Toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des sept centres de documents d'identité du canton de Berne et

uniquement après avoir pris rendez-vous au N° de tél. 031 635 40 00

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

ou par internet sous www.passeportsuisse.ch Pour notre région, vous pourrez vous rendre aux centres de Bienne, à la rue du Contrôle 20, ou de Courtelary, à la rue de la Préfecture 2c.

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous www.be.ch/passeport.

Ordonnance concernant les tarifs d'estivages des pâturages communaux et les tarifs des corvées, entrée en vigueur.

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 10 février 2025, le Conseil communal de Plateau de Diesse a adopté l'ordonnance concernant les tarifs d'estivages des pâturages communaux et les tarifs des corvées. Cette ordonnance entre en vigueur le 1er avril 2025, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Un recours doit être remis en 4 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition, en particulier la décision querellée, doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 28 février 2025

L'administration communale

Déchetteries vertes – Déchets non compostables

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, pour les détenteurs des vignettes vertes, uniquement les déchets suivants :

branches, déchets de jardin, gazon, épiluchures.

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois de mars, un après-midi jeux de cartes ou de société, accompagné d'un goûter est prévu, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le :

Mercredi 19 mars 2025 à 14 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 14 mars 2025 au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone : 032/ 315 70 70
- Par email : info@leplateaudediesse.ch
- Au guichet de la commune
- Par courrier : La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de février. Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Informations à transmettre:

- Nom/Prénom
- Adresse
- Localité
- N° de tél
- Besoin d'un transport

Ouvert aux personnes retraitées (64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

A retourner jusqu'au vendredi 14 mars 2025 au plus tard à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

032 315 70 70 / info@leplateaudediesse.ch

Séance pour la fête villageoise 2025

Le comité d'organisation vous invite à une séance d'information:

- Jeudi 20 mars 2025 à l'hôtel de l'Ours de Prêles à 19h30
- Si possible sur inscription à fvplateau@gmail.com ou au 079 312 37 28

Au plaisir de vous y rencontrer.

Le comité 2025



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

Mars

Lundi	3	8h à 12h
Samedi	8	8h à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.
Administration Communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 1^{er} mars de 9h15 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Ramassage du papier

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

7 et 8 mars 2025

A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 8h

Rappel important: Le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus, en aucun cas, il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Commune mixte de Nods

Commune de Nods

Mensuration officielle: appel d'offres public pour le mandat de mise à jour 2026 à 2033

Vu l'article 45, alinéa 2 de l'ordonnance du Conseil fédéral du 18 novembre 1992 sur la

mensuration officielle (OMO; RS 211.432.2), la commune de Nods lance l'appel d'offres suivant:

Mandante: commune de Nods

Langue de la procédure d'adjudication: Français

Ampleur des travaux: Gestion et mise à jour permanente de la mensuration officielle dans la commune de Nods pour la période contractuelle du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2033 conformément à la législation fédérale et cantonale.

Les bases légales suivantes en particulier doivent être observées:

- LGéo (RS 510.62), OMO (RS 211.432.2) et OTEMO (RS 211.432.21)
- LCGéo (RSB 215.341) et OCMO (RSB 215.341.1)
- Manuels de la mensuration officielle édictés par l'Office de l'information géographique du canton de Berne: manuels disponibles sous forme électronique « MD.01-MO », « technique », « DROIT » et « GRUDA-MO » (www.be.ch/manuel-mensuration)

Critères d'aptitudes:

- Qualification professionnelle (justificatifs: brevet fédéral d'ingénieur géomètre et inscription au registre des géomètres, y compris les documents de la ou du géomètre devant le cas échéant assurer la suppléance)

- Interfaces techniques:

- Justificatif pour MD.01-MO-BE MN95, version 11 du 24 janvier 2008: compatibilité avec l'interface de la mensuration officielle IMO
- Justificatif de l'interface de transfert de données avec le registre foncier bernois (IMO-RF); les non-membres de l'association «be-geo» peuvent s'adresser à l'OIG

- Sécurité de l'information:

- Justificatif du respect des exigences de l'article 19, alinéa 2 OMO-DDPS: il faut que les données originales soient gérées dans une infrastructure située en territoire suisse et que l'exploitant de cette infrastructure ait son siège en Suisse.

- Fonctions de direction dans l'entreprise: au moins signature collective ou procuration collective (justificatif: extrait du registre du commerce)

- Capacités financières (justificatif: déclaration spontanée récente [date de l'offre] accompagnée de toutes les pièces requises, remontant à moins d'un an)

- Justificatif portant sur la mise à disposition des données de la MO (sur un portail Web SIG)

- Personnel et infrastructure (justificatif: liste des ressources en personnel affecté à la MO et des moyens d'exploitation engagés dans le cadre de celle-ci)

Critères d'adjudication:

Critères principaux:

- Prestations (offre écrite et éval. présentation) (Pondération: 40%)

- Assurance-qualité (Pondération: 20%)

- Expérience dans la mise à jour de la mensuration officielle (Pondération: 15%)

- Prix - conditions financières (valeur contractuelle du point par rapport à la valeur cantonale du point selon l'art. 16 OCMO en %) (Pondération: 15%)

- Développement durable (Pondération: 10%)

Sous-critères:

Prestations

- Concept de prestations et éval. présentation personnelle de l'offre (Pondération: 25%)

- Références (Pondération: 5%)

- Service à la clientèle (Pondération: 5%)

- Autres prestations relevant de la géomatique et de la mensuration dans le domaine de la MO (Pondération: 5%)

Assurance-qualité

- Assurance-qualité dans la mensuration officielle (Pondération: 5%)

- Sécurité de l'information (Pondération: 5%)

- Modes de suppléance de la géomètre-conservatrice ou du géomètre-conservateur (Pondération: 5%)

- Perfectionnement dans le domaine de la MO (Pondération: 5%)

Expérience dans la mise à jour de la mensuration officielle

- Expérience du bureau de géomètres dans des communes similaires (Pondération: 10%)

- Expérience de la géomètre conservatrice ou du géomètre conservateur en matière de conduite (Pondération: 5%)

Prix - conditions financières (pas de sous-critères) (Pondération: 15%)

- La conversion en points est linéaire et entre dans le calcul sous la forme d'un nombre arrondi à un chiffre après la virgule. Une différence de rabais de 10% par rapport à l'offre la plus basse entraîne une diminution de la note de 1 point. A partir de 4 fois cette différence de rabais, toutes les offres héritent de la note 1 sur ce critère.

Développement durable

- Places d'apprentissage (Pondération: 5%)

- Ecologie (Pondération: 5%)

Les documents sont publiés sous: www.be.ch/election-gc

Pour plus de renseignements, s'adresser à l'administration communale de Nods.

Délai et adresse pour le dépôt de l'offre: L'offre doit être adressée à l'administration communale de Nods d'ici au 29.03.2025 (le cachet de la poste faisant foi).

Voies de droit:

Les recours sont traités par le préfet compétent conformément à la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA).

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois

Invitation à l'assemblée des délégués

Mardi 25 mars 2025, 19h
Kulturfabrik (KUFA) Lyss, Werdtstrasse 17,
3250 Lyss

Biel/Bienne, le 21 février 2025

Comité BSJB Culture

L'ordre du jour, les documents et le formulaire d'inscription sont disponibles sur www.bsjb.ch/fr

Espace Biel/Bienne.Nidau

Participation publique

Étude de mobilité globale Biel/Bienne Ouest

Quelles pistes suivre au lendemain de l'abandon du projet de contournement autoroutier de Bienne par l'A5 (branche ouest)? De nouveaux tunnels de contournement ou des solutions alternatives pour un système de transport durable et fonctionnel sont-ils nécessaires? L'étude globale sur la mobilité à Bienne Ouest apporte des réponses à ces questions. Nous vous invitons à participer à la consultation publique sur les conclusions de l'étude. La participation se déroule du 25 février au 25 avril 2025. L'enquête, le rapport d'étude et une présentation récapitulative sont disponibles sur <https://www.espace-bbn.ch/fr/participation> ou via le code QR suivant.



PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 2 mars

10h, à la Blanche Eglise, culte du dimanche de l'église « Donner un sens à ce que je fais » célébré par une équipe de laïcs et la pasteure Marie-Laure Krafft-Golay. Textes bibliques: Ecclésiaste 9, 7 à 10 et Marc 12, 28 à 34. Musique et chant avec le groupe de louange.

Mercredi 5 mars

10h, salle Schwander, groupe de prière
14h30, maison de paroisse, chants
14h, maison de paroisse de Diesse, KT 10H
18h, maison de paroisse de Diesse, KT 11H

Dimanche 9 mars

17h, église de Diesse, culte Clin Dieu

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 2. März

10.30 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis, Vikarin Ina Murbach und Karin Schneider (Klavier) sowie Beteiligung der KUW 9.

Pikettdienst

28. Februar bis 31. März: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes

Dimanche 2 mars 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 2 mars 2025, 10.00, Messe et onction des malades, Ste-Marie, Bienne.

Mercredi des Cendres

Mercredi 5 mars 2025, 18.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Soupes de Carême 2025, Bienne et La Neuveville
Chaque année, pendant la période de Carême, les paroisses réformée et catholique de Bienne s'unissent pour organiser les traditionnelles soupes de Carême.

Les soupes de Carême sont non seulement l'occasion de partager un repas léger en bonne compagnie mais aussi de récolter des dons en faveur d'œuvres caritatives.

Samedi 22 mars 2025, dès 11h

Place de la Liberté, La Neuveville

Mercredi 5 mars 2025, à 12.00
Cure Ste-Marie, Bienne

Dimanche 9 mars 2025, dès 11.30
Maison Wyttenbach, rue du Rosius 1, Bienne

Samedi 22 mars 2025, à 19.00
Salle de paroisse de Reuchenette, Péry-Reuchenette

Mercredi 26 mars 2025, à 12.00,
Maison Calvin, rue de Mâche 154, Bienne

Mercredi 2 avril 2025, à 12.00
Centre Christ-Roi, Geisried 31, Bienne

Cette année, les Soupes de Carême soutiennent un programme d'Action de Carême au Guatemala, visant à accompagner les populations autochtones face aux expropriations de terres, aux projets miniers et aux défis climatiques. En partenariat avec des organisations locales, ce

projet renforce les droits collectifs et individuels, promeut l'agroécologie pour améliorer la sécurité alimentaire de 4 350 familles, protège les ressources en eau de 250 communautés et valorise l'identité culturelle de 13 000 personnes. En y contribuant, les participants aident à bâtir un avenir plus juste et durable pour ces populations vulnérables.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Eveil à la foi

Samedi 1^{er} mars, 17h église de Diesse, pour les enfants de 3 à 6 ans, quatrième et dernière rencontre sur le thème de la musique

Dimanche 2 mars

Culte, 10h, église de Nods, culte d'adieu du pasteur Marco Pedroli

Café Contact

Vendredi 7 mars, 13h30-16h, Maison de paroisse, moment convivial de partage pour passer un bon après-midi. Un transport est organisé, merci de contacter Katia au 079.347.57.88 de partage
Rencontre suivante: Vendredi 21 mars

Culte Clin Dieu

Dimanche 9 mars, Culte 17h à Diesse, culte intergénérationnel sur le thème du handicap. Participation de M^{me} Cécile Malfroy aumônière des Perce-Neige

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77
Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 2 mars

10h à Nods, culte d'adieux du pasteur Marco Pedroli. A la sortie un apéro sera offert.

Mardi 4 mars

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 9 mars

17h à Diesse, culte Clin Dieu pensé spécialement pour les jeunes.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58,
079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet
(032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch



Les centres de consultation
à votre proximité

www.infoentraide-be.ch

0848 33 99 00



Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluwin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Ve 7et Sa 8.03.2025 20h30 Nathanaël Rochat
Samedi 15.03.2025 20h30 Karine C
Ve 21 à Di 23.03.2025 Boogie-Woogies
Festival

Dimanche 06.04.2025 17h00 Cie Pataclown
Vendredi 11.04.2025 20h30 Thierry Romanens
Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30 En apARTÉ
Dimanche 27.04.2025 17h00 En apARTÉ
Dimanche 04.05.2025 17h00 Ensemble instrumental de La Neuveville

PLATEAU VIVANT

Vendredi 14.02.25 de 18h à 21h

Disco sirop, thème « bal masqué »

RENCONTRES « Le temps de vivre »

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch